

Liste des travaux et contrôles en fin de location.

« Pour le responsable de chaque location »

Conciergerie : **Roberto Santos**, route d'Oron, 1676 Chavannes-les-Forts

Téléphone : **026 655 00 93 / 079 215 24 71**

Important :

Au-delà de 22h00, les nuisances sonores à l'extérieur ne sont pas tolérées comme, musique, cris, klaxon et divers, tout comme la musique top forte à l'intérieur de la salle des fêtes.

En fin de la location, lors de la restitution des locaux, un contrôle et état des lieux avec la conciergerie est obligatoire.

Tous les travaux et consignes énumérés ci-dessous sont à exécuter à savoir :

- Enlever les décorations et vider les poubelles des WC et du local cuisine.
- Dans les casiers en bois, contrôle et inventaires des verres, services et divers selon les listes.
- Important : pour le récurage utiliser de l'eau de Javel qui est à disposition dans l'armoire à ballets au sous-sol. Changer l'eau au minimum 2 à 3 fois pour la grande salle.
- Pour commencer, balayer et récurer les emplacements de stockage des tables et chaises.
- Rangements des tables et chaises selon le plan affiché dans le local cuisine.
- Balayer et récurer le sol de la grande salle et de la cuisine.
- Balayer et récurer le sol du sous-sol. « *Toilettes - WC et le Hall* »
- Laver la main courante des escaliers et balayer, éventuellement récurer les escaliers.
- Contrôler et récupérer les déchets à l'extérieur du bâtiment.

Une fois toutes ces tâches effectuées, téléphoner au concierge pour le contrôle final et la restitution des locaux, de la caution et de la clef.

Si l'état des lieux correspond aux souhaits de la concierge, la caution de 100.- est rendue au locataire.

Si ce n'est pas le cas, le locataire doit faire le nécessaire pour que l'état des lieux correspond aux souhaits de la concierge. Si non, la caution de 100.- n'est pas ou partiellement restituée au locataire.

Le montant perçu servira à couvrir le travail et frais supplémentaire de remise en état exécuté par la conciergerie.